L'Echo de Manitoba.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, AVRIL 7, 1898. No 10.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - $1.00
Europe (compris le port) - 2.50

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne - 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

N. B.—Les annences de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

Le Senat est mort

Le sénat vient de rejeter le bill relatif au contrat Mann-Mackenzie; mais en obéissant à l'esprit de fanatisme qui a toujours distingué le "Tory committee" (ainsi que l'écrivait déjà le vieux chef McKenzie en 1878) il a atteint un but diamétralement opposé à celui qu'il poursuivait.

C'est notre intime conviction et aussi notre espoir, que jamais le Sénat ne se relèvera de la chute profonde qu'il vient de faire. Le peu d'influence qu'il conservait sur le peuple s'est envolé définitivement, il a signé lui-même sa condamnation à mort.

C'était un mourant qui agonisait, sa voix expirante ne sera plus entendue de la nation.

Ce n'est jamais en vain qu'on entre en lutte avec tout un peuple, et ici, le peuple canadien tout entier est en jeu.

Que diriez-vous, si les Etats-Unis profitant de leur position territoriale, de l'absence de communication directe entre le Dominion et sa colonie, pesait de tout son poids sur ses nationaux qui sont en majorité au Klondyke pour les pousser à méconnaître la suzeraineté britannique ?

Et pourtant les avertissements ne lui ont point fait défaut, temoin, la résolution du "Board of Trade" de Montréal qui compte pourtant pas mal de conservateurs et non des moindres.

Ceux qui ont signé cette délibération sont des patriotes qui savent imposer silence à l'esprit de parti dès que l'intérêt du pays est en jeu.

Pour les sénateurs, ils n'ont pas même eu la franchise de leur opinion, ils ont voulu leurrer le public avec une prétendue délégation de mineurs.

Mais ce monsieur Livernach, ce reporteur de journaux américains, qui a quitté le Yukon en décembre dernier parait difficilement avoir pu prendre à cette époque l'avis des mineurs, sur une question qui alors n'existait pas.

C'est une palidonie qui serait risible si tout un pays ne devait point en souffrir.

Ils ont voulu enterrer le bill, ces messieurs du Sénat ...., écoutez ces glas qui sonnent à tous les clochers du Dominion, c'est leur propre enterrement que clament ces voix d'airain :

Le Sénat s'est tué,
Le Sénat est mort.

LES VIEILLES NULLITES

Le projet relativement à la construction du chemin de fer au Yukon, a été rejeté au sénat par un vote de 52 contre 14.

Ça été purement un division de partis : conservateurs contre libéraux.

Qu'on y songe bien, dans une chambre composée de 81 membres, on n'y compte que 14 sénateurs appartenant au parti libéral. On voit de suite la position impossible dans laquelle se trouve placée l'administration Laurier.

Naturellement les octogénaires n'ont été guidés que par le devoir qu'il leur incombait.

A leur âge on ne pourrait être mu par d'autre motif que celui de la conscience.

Il est cependant bien remarquable, qu'à part un seul conservateur, tous les autres sénateurs torys on voté dans le même sens, c'est-à-dire contre la mesure du gouvernement.

Lorsqu'on atteint l'âge de l'infirmité, il paraitrait que la conscience d'une seule personne s'impose à celle des autres.

Le devoir du sénat était d'embarrasser le gouvernement Laurier; les sénateurs ont été créés avec cet objet en vue, et sous ce rapport du moins, il est incontestable qu'ils ont rempli leur mission d'une manière absolument consciencieuse.

Mais, l'unanimité avec laquelle ils on enregistré leur vote, est bien propre à faire concevoir de quel côté penche leur conscience.

Si au moins, elles se fussent divisées, on aurait pu croire que ces vieilles nullités avaient décidé sur le mérite de la question qu'elles étaient appelées à considérer, mais la manière inique dont elles ont traité le projet Mackenzie & Mann ne laisse aucun doute sur le fait que la conscience d'une sénateur tory est synonyme de partisan.

La conduite du sénat, dans cette circonstance, fournit à Sir Wilfrid, l'occasion de demander des réformes au gouvernement impérial afin de permettre au gouvernement fédéral de mettre la chambre-haute d'une composition plus en harmonie avec les désirs du peuple.

Enfin, à quoi sert de faire des élections pour le choix des députés et d'un Exécutif, si on permet à un groupe de partisans d'entraver leurs actions ?

Plusieurs modifications ont été suggérées, mais nous croyons que celle qui rencontrerait le plus l'approbation du public, serait de rendre le sénat électif.

Le mandat d'un sénateur pourrait être de dix ans, mais la moitié du sénat au moins devrait aller devant le peuple tous les cinq ans.

De cette manière, nous aurions un corps représentatif au lieu d'une chambre composée de vieilles incapacités dont la grande majorité est, depuis longtemps, tombée en enfance.

Sir Wilfrid Laurier, ne pourrait avoir une meilleure opportunité et une plus belle cause pour en appeler au peuple. Le verdict de la nation serait indubitablement pour la condamnation et l'écrasement du sénat.

Le gouvernement croyons-nous, se sent bien disposé à dissoudre les chambres de suite, mais d'un autre côté, comme le dit l'Hon. M. Mills, adopter ce procédé serait ajouter trop d'importance à un corps qui n'a aucune responsabilité.

Puisque le sénat veut absolument se rendre hostile à la chambre populaire, pourquoi donc cette dernière ne prendrait-elle point des mesures de représaille ?

Pourquoi ne pas supprimer leurs pages, leur salle de lecture, leurs appartements privés, enfin tout le luxe dispendieux dont sont entourés ces infirmes ?

Nous concevons qu'un tel procédé semblerait arbitraire, mais pourquoi entretenir des égards envers des gens qui ne se gênent point d'avouer publiquement que leur conscience, c'est de créer des embarras à une administration qui a la confiance entière du pays ?

Le sénat était en mesure de se rendre populaire, il n'avait qu'à rejeter la responsabilité du projet de la voie ferrée au Yukon, sur les Communes, dont les membres sont directement responsables au pays. Mais non ; les sénateurs ont préféré se moquer de l'opinion publique qui ne peut les atteindre.

Ils se sont rendus coupables d'un acte de partisan qui ne manquera pas de faire surgir des cris de désapprobation de l'Atlantique au Pacifique.

M. Bowell a cru faire un coup d'état en réunissant toutes les forces conservatrices du sénat dans le seul but de satisfaire sa sotte vanité, mais il a été encore moins habile que Sir Charles Tupper ne l'a été aux Communes.

On conçoit facilement que la décision du sénat eut été bien plus effective—au point de vue du parti conservateur—si le projet Mackenzie & Mann n'avait été défait au sénat que par une demi-douzaine de votes ; tandis que la solidification du vote conservateur démontre clairement que la mesure du gouvernement n'a été rejetée que par pur esprit de parti.

Nous ne ferons pas l'injure au sénat, d'ajouter foi à ce qui se dit ouvertement dans les couloirs de la Chambre : Que l'or américain a agi sur la conscience de ses membres, parce que nous sommes bien convaincus que l'étroitesse d'esprit, l'incapacité, et la stupidité ont seuls dicté la ligne de conduite qui a été suivie.

Tous les sénateurs, sans aucune exception, se sont déclarés en faveur du projet du chemin de fer au Yukon. mais il est tout-à-fait étonnant et d'une grande signification, qu'il ne soit point venu à l'idée d'aucun d'entre eux d'amender la mesure de manière à rencontrer leur vue. Non, leur conscience était tendue vers un seul but, celui de tuer le projet malgré qu'ils aient professé leur grande anxiété d'aider le gouvernement dans son intention louable de construire un chemin de fer au Klondyke.

De graves complications peuvent surgir de l'acte arbitraire dont les sénateurs torys viennent de se rendre coupables.

Le Canada va perdre un commerce d'une vingtaine de millions de piastres et plaise à Dieu qu'aucun malheur n'arrive dans ce pays. Sur le sénat repose toute la responsabilité de ce que l'avenir nous réserve en fait d'événements malheureux.

Le gouvernement a fait son devoir ; il a cherché à développer les ressources de ce territoire et il a pris tous les moyens à sa disposition pour déjouer les desseins de nos voisins qui tournent un œil convoiteur vers ce pays. Le sénat a mis des entraves ; qu'il en prenne la pleine responsabilité.

Mais si des complications sérieuses s'en suivent, le peuple ne sera pas lent à accentuer d'une manière sensible, son indignation déjà fortement prononcée.

Le Senat : Toi . . . Canayen . . . tu passeras pas.
Le peuple Canadien : Range toi, Maringouin, ou je t'ecrase.

L'ECHO DE MANITOBA.

Sera publié tous les jeudis à commencer du 10 février inclusivement.

Par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."

Toutes communications devront être addressée à

L'ECHO DE MANITOBA,
BOITE 1309,
WINNIPEG, MAN.

CORRESPONDANCE.

Nous recevons la correspondance suivante; nous nous ferons toujours un plaisir de publier les correspondances que l'on voudra bien nous adresser, tout en déclinant toute responsabilité à cet égard.

Ste-Anne des Chênes.

A M. le rédacteur de L'ÉCHO.

MONSIEUR,

Notre conscience nous oblige de protester contre des faits, contre lesquels nous ne pouvons rien, vu que le fanatisme de quelques-uns secondé par la faiblesse de certains autres, crée dans notre paroisse une sorte d'oppression intolérante.

Il a plu à notre conseil de voter dernièrement une augmentation de $50 sur le traitement alloué au secrétaire de la municipalité.

Ce monsieur, ai-je besoin de vous le dire est un des piliers du parti conservateur ; pilier bancal, il est vrai.

Cette augmentation qui n'est nullement justifiée par la situation pécuniaire de M. le secrétaire est d'autant plus surprenante qu'il eut été au contraire, facile de trouver un homme compétent qui aurait rempli ces mêmes fonctions à meilleur compte.

C'est une singulière façon de gérer les intérêts de la paroisse n'est-ce pas !

D'ailleurs l'esprit de passion qui caractérise nos adversaires ne perd pas une occasion de s'exercer.

Ils viennent de nous en donner une preuve par la campagne menée contre un des nôtres qui se propose d'établir un hôtel à Ste-Anne.

On a tout mis au jeu pour essayer de faire avorter ce projet qui ne peut qu'être des plus profitables aux intérêts de la paroisse tant, au point de vue du commerce que de la moralité.

Mais nous espérons bien qu'ils en seront pour leurs frais.

LA JUSTICE.

TRISTESSE D'AIMER.

Les pommiers ont des airs d'ancêtres;
J'ai dit au pommier en pleurant :
" Est-il dans le destin des êtres
D'aimer qui point ne vous le rend ?"
Et les pommiers, hochant la tête,
Ont fait neiger comme un linceul,
Les fleurs de leurs rameaux en fête
Sur mon cœur lassé d'être seul.

Le torrent sait comme on oublie ;
J'ai dit au torrent tristement :
" D'une tendresse ensevelie
Je veux apaiser le tourment."
Et le torrent, montrant les pierres,
Où se meurtrissait chaque flot,
Sembla, sur un lit de paupières,
Rouler un éternel sanglot.

Les étoiles sont des heureuses ;
J'ai dit aux étoiles des cieux :
" Séchez mes larmes douloureuses
Sous le baiser de vos grands yeux."
Et les étoiles, de leurs flammes
Soudain ravivant la clarté,
J'ai compris que c'étaient des âmes
Qui brûlaient pour l'éternité.

L'Echo de Manitoba

JEUDI, 7 AVRIL, 1898

AVEC LE PEUPLE ET POUR LE PEUPLE.

Tel est le titre d'un article publié dans *La Presse* du 28 mars, article profondément attristant pour tous les honnêtes gens, sincères et convaincus.

Ce titre, en effet, est la plus belle, la plus noble devise que puisse prendre un homme politique, dévoué au bien de la patrie, et c'est déshonorer un drapeau que de s'abriter sous ses plis pour faire œuvre de fanatisme et d'hypocrisie.

Trois fois, en gros caractères d'imprimerie *La Presse* proclame cet axiome :

Il faut que chaque famille canadienne puisse pour $2, acheter un claim d'un arpent au Yukon.

"C'est là notre but, dit-elle, à nous qui aimons le peuple."

C'est pour cela qu'elle applaudit le Sénat d'avoir rejeté le bill Mann-McKenzie !

C'est, pour en arriver là, qu'elle se réjouit de voir le commerce de toute une nation, arrêté dans son essort !

C'est pour en arriver là qu'elle injurie des chefs que tout le monde respecte ; qu'elle aboie après les serviteurs dévoués à la cause du droit et de la raison !

Avez-vous jamais vu comédie plus sinistre, audace plus grande, duplicité plus honteuse ?

Le peuple souffre, le commerce ne va pas, les récoltes manquent, qu'importe tout cela, si *chaque Canadien avec ses $2, peut acheter un claim d'un arpent au Yukon !*

C'est ça qui nous fera une belle jambe ! c'est ça qui nous donnera du grain ! *un claim d'un arpent au Yukon ?*

Votre cheval est malade—mon ami,—de quoi vous plaignez vous ? N'avez-vous pas un *claim d'un arpent au Yukon ?*

Votre vache est avortée ? bapst ! —et *votre claim d'un arpent ?*

Votre blé est gelé ?—relisez votre titre de PROPRIÉTÉ AU YUKON.

Comment la trouvez-vous celle-là ?

Elle est . . . . *bleue !*—hein !

Allons, enlevez vos masques, farceurs ! Nous vous voyons venir avec vos malices cousues de fil blanc.

Si vous voulez que chaque Canadien puisse *acheter pour $2 un claim au Yukon* ne serait-ce pas tout bonnement parce que vous savez bien que nous en serions vite embarrassés de notre claim de $2, et que nous le revendrions facilement pour $1, et qu'il y aurait là matière à former une bonne petite compagnie de bel avenir, une poule aux œufs d'or dont la ponte fructueuse ferait la fortune de certains !

Que, VOUS SUIVIEZ CETTE VOIE AVEC UNE SÉRÉNITÉ D'AME QUE RIEN NE POURRA TROUBLER, j'en suis persuadé, la chose d'abord en vaut la peine et puis il en est, pour qui le remords même n'existe pas.

Mais que *vous soyez du peuple*, cela je le nie, si vous en sortez, du moins vous n'en faites plus partie ; car celui qui trahit ses frères est renié par eux.

L'OPINION D'UN AMI.

Le spectacle que nous offre actuellement l'agitation des Etats-Unis est profondément attristant pour tous ceux qui, comme nous, professent une véritable amitié pour la république voisine, et c'est un devoir que de crier bien haut ce que l'on pense, dût-on s'attirer les injures d'une certaine presse dont la conduite sera sévèrement jugée, lorsque, les passions étant calmées le bon sens reprendra chez nos voisins le rôle prépondérant qu'il a toujours tenu jusqu'à ces jours néfastes.

Ce qu'il faut répéter, c'est que le peuple américain a été trompé, indignement bafoué, par un groupe de politiciens et de journaux que l'histoire clouera au pilori de la honte.

Connaissant de longue date ses instincts généreux qui l'ont toujours fait compâtir à l'infortune, son amour de la liberté qui le pousse à tout faire pour l'assurer aux autres, son profond sentiment de l'honneur national qui ne tolère point la moindre insulte au drapeau, les meneurs de l'odieuse campagne ont fait vibrer tous ces nobles sentiments ; ils ont battu la grosse caisse de l'humanité, joué du trombone de la liberté, accompagnant le tout avec les cymbales du patriotisme, et le peuple américain a suivi cette musique ronflante ; grisé de ces flon-flons il ne s'est point aperçu de la route par laquelle on le conduisait ; et au bout de cette route il voit, se dresser menaçant, le fantôme de la guerre avec tous ses maux.

Si par hasard, le long du chemin une voix courageuse (et il n'en a point manqué) s'élevait pour crier casse-cou, la musique redoublait son tapage pour couvrir le bruit de telles paroles.

Quel est exactement le but que se propose ce nouveau syndicat de honte et de trahison ? Est-il simplement politique, veut-on faire de la réclame au parti républicain et le tirant du mauvais pas où il semblait prêt à sombrer a-t-on voulu le hisser sur le pavois, au prix même de la ruine et du sang de la nation ?

Ou bien doit-on aller jusqu'à supposer qu'il n'est question dans tout cela que de gros sous et d'appétits malpropres à satisfaire ? Serais-ce comme il en a été question un sugar-trust quelconque, qui a lentement tissé dans l'ombre sa toile traîtresse ?

L'avenir nous dira le nom de cette pieuvre immonde qui a jeté ses tentacules sur les Etats et les entraîne à sa suite dans son repaire.

Malheureusement il est à craindre qu'il ne soit trop tard désormais pour reculer, et que les Etats-Unis ne soient acculés dans une impasse, dont leur amour-propre national très légitime ne leur permettra plus de sortir que par la guerre.

Ce n'est pas, que des efforts ne soient faits pour apaiser les esprits ; de tous les côtés de l'union, des personnalités du monde des affaires et de la finance multiplient les démarches auprès du Président Mac-kinley pour lui démontrer la nécessité d'une solution pacifique.

Nous souhaitons de tout notre cœur que M. Mackinley ait assez d'autorité pour s'affranchir des personnalités compromettantes qui se vantent de mener la campagne au Sénat et à la Chambre des Communes ; il aura avec lui, s'il y réussit, l'estime de tous les honnêtes gens.

Qu'on nous permette de citer pour finir, l'opinion d'un courageux citoyen, M. le Sénateur Caffery, de la Louisiane.

"L'intervention à Cuba signifirait la guerre et il n'y a pas de loi internationale qui justifierait une intervention des Etats-Unis. De plus, en voulant secourir les souffrances de Cuba nous en créerons de non moins terribles chez nous."

Quoiqu'il en soit, souhaitons à nos voisins de se ressaisir, il en est temps encore peut-être, c'est le souhait bien sincère que nous suggère notre amitié.

CAUCUS LIBERAL.

Nous avions hésité jusqu'alors à parler du caucus libéral tenu dernièrement par Sir Laurier, et dans lequel ont été traitées, parmi plusieurs autres, la question des mesures à prendre contre les fonctionnaires bleus *nettement* hostiles au régime actuel, et aussi, la question non moins importante du patronage.

Il eut été préférable à notre avis, de laisser à l'autorité elle-même le soin de faire connaître, à son heure, ce qu'elle aurait jugé convenable de rendre public, mais puisque ce secret n'a pu être gardé, nous estimons qu'il est à propos de nous prononcer nettement à ce sujet.

Il ne faudrait n'avoir jamais été mêlé à la lutte électorale dans notre province pour ignorer l'œuvre néfaste des *officiels* torys. Leur malveillance à notre égard, leurs manœuvres perfides et sans scrupules, ont compromis, ont prostitué l'autorité de leur position officielle ; ils ont abusé de cette autorité pour corrompre et intimider, il n'est que juste de leur ôter les moyens de nous nuire.

C'est une mesure de salubrité publique.

Nous sommes d'ailleurs trop amis de la liberté, trop respectueux des convictions, pour faire un crime à un homme de ses opinions.

Libre à un fontionnaire d'être conservateur si, conscient de ses devoirs, il reste dans la stricte mesure de ses obligations ; ses convictions sont respectables tant qu'elles ne le poussent point à se servir de sa position officielle pour la propagande de son parti.

Un officiel qui *reste neutre, strictement neutre*, peut avoir les opinions personnelles qui lui conviennent ; nous le répétons, cela ne nous regarde point.

Nous n'en voulons qu'à ceux qui ont profité de la générosité dont le parti libéral a usé jusqu'à ce jour à leur égard, pour le payer en ingratitude et en perfidie.

A ceux-là nous ferons toujours une guerre impitoyable et ce n'est que justice.

Il est toujours dangereux de réchauffer un serpent dans son sein, La Fontaine même nous l'a appris.

Quant à la question du *Patronage* elle nous intéresse tout particulièrement dans cette province où le parti libéral n'est point encore organisé et discipliné comme il le devrait, où les individualités ne chercheraient que trop à se faire jour au détriment de l'intérêt général.

Nos renseignements particuliers nous permettent d'affirmer que, désormais le patronage appartiendra entièrement et exclusivement au candidat libéral élu de chaque division électorale, et si un candidat d'une division quelconque est appelé à agir dans un district autre que le sien ce ne peut être qu'avec l'assentiment préalable de ce candidat et en parfaite concordance avec lui.

Voilà une décision qui n'est point pour nous déplaire ; sa nécessité ne fait pas de doute et nous en augurons les résultats les plus favorables pour l'avenir de notre parti.

Reste à savoir si son application ne rencontrera pas d'obstacles ; tous nos efforts, en tous cas, tendront toujours à en assurer l'exécution pleine et entière.

LE REPATRIEMENT DES CANADIENS AUX ETATS-UNIS.

Nous avons vu avec grand plaisir la délégation de Canadiens-Français venus de Saginaw (Michigan) pour visiter les différents centres de colonisation du Manitoba et du Nord-Ouest.

Nos compatriotes sont partis, très satisfaits de l'accueil si cordial qu'ils ont rencontré dans toute la province, et émerveillés des conditions exceptionnellement avantageuses qu'offre le pays à des gens sérieux et travailleurs quelque soit la modicité de leur capital.

Leur rapport, que nous publions en fait foi.

Ils ont l'intention de liquider le plus tôt possible leurs affaires aux Etats-Unis pour venir s'installer au printemps parmi nous.

Qu'ils soient les très bien-venus au milieu de nous, et puisse leur exemple décider beaucoup d'autres de nos compatritotes.

Malheureusement nous avons constaté à différentres reprises une hostilité inexcusable chez un certain nombre de Canadiens habitant les Etats, envers ceux d'entre eux qui rentrent au bercail.

Certains journaux, comme celui de *Bay City* n'ont pas craint, à bout d'arguments, de jeter à la face de ceux qui quittaient les Etats, les plus sanglantes injures.

Ils ont été jusqu'à les accuser de fuir, de se sauver pour n'avoir point à combattre ! !

En vérité nous voulons douter que ceux qui ont lancé de pareilles infamies puissent être Canadiens ! s'ils le sont vraiment, quel génie malfaisant a pu leur faire perdre ainsi toute notion de l'honneur, tout respect d'eux-mêmes et de leurs ancêtres ?

Pour oser lancer une pareille accusation il faut ignorer complètement l'histoire du peuple canadien, histoire qui n'a été qu'une longue page d'héroïsme, depuis les premiers jours de son existence.

Nos ancêtres labouraient leurs champs, là-bas vers Québec avec le fusil en bandoulière. Un contre mille ils ont combattu, ils ont dompté ces peuplades féroces qui avaient nom les Algonquins, les Abenaquis, les Iroquois !

Leur vaillance à défendre leur sol leur a valu l'admiration de tous les peuples. Ils sont légion les héros qu'a fournis cette race généreuse, et partout, et toujours on les a vu lutter et mourir pour la défense de leurs droits et de leur liberté.

Leur grand cœur les a poussé au secours de leurs voisins des Etats chaque fois que ceux-ci en ont eu besoin, et au premier appel c'était par milliers que les Canadiens accouraient au secours de l'armée fédérale.

Ont-ils oublié ces faux-frères, qu'hier encore, les Canadiens comptaient nombre des leurs parmi les tristes victimes de l'accident du Maine ? et c'est là l'heure qu'ils choisissent pour accuser de lâcheté, leurs frères que l'amour de la patrie, la nécessité d'établir leur nombreuse famille font revenir au Canada ! !

Vous avez dû tressaillir dans vos tombes, héros sans nombre qui dormez votre dernier sommeil en tant de points différents du continent américain ! vous avez dû frémir d'indignation et de honte !

Mais rassurez-vous, vos fils sont dignes de vous. Dormez en paix dans votre gloire immaculée, les Canadiens d'aujourd'hui marchent sur vos traces, ils seront toujours les défenseurs de la liberté, les défenseurs du faible ; ils ont gardé intacte, votre héritage de gloire et d'héroïsme. Que la honte retombe sur les frères indignes qui ont osé les méconnaître.

Caïn a tué son frère, mais non pas insulté ; ils sont plus vils que Caïn.

Courage donc, Canadiens, qui songez à venir rejoindre notre grande famille, méprisez ces aboyeurs qui obéissent à je ne sais quel mobile, à coup sûr infâme.

Loin de fuir, d'abandonner vos amis d'hier dites-leur bien, qu'au premier signal ils vous verront apparaître. Marchez le front haut vous en avez le droit, et souvenez-vous que votre conscience doit être votre seul guide.

Nous vous attendons et comptons sur vous.

LE SENAT ET LE BILL DU YUKON.

Nul ne pourra nier que le sénat en rejetant le bill du Yukon assume par là une des plus terribles responsabilités dont puisse se charger un corps public.

Qui peut calculer les conséquences d'un pareil acte dans un moment où toute une population de plusieurs milliers d'âmes, déjà parvenue dans ce désert de glaces qui est le Yukon, a les yeux tournés du côté du gouvernement, attendant de lui une décision énergique et un prompt secours.

Il faut que les députés conservateurs des Communes aient donc été bien sûr du sort que leurs amis du sénat réservaient au bill pour n'avoir point essayé, au comité de la chambre, d'y apporter les modifications qui l'eussent rendu acceptable à tous. C'est donc de parti pris que les conservateurs ont décidé de s'opposer au bill du gouvernement. Si, comme ils le prétendent faussement, ils n'étaient occupés dans cette opposition anti-patriotique au bill du Yukon que du souci du bien général et de la sécurité des mineurs, ils n'eussent point perdu une occasion de faire amender ce qu'ils considéraient réformable dans le bill. Mais non, ils se sont abstenus, comptant sur leurs amis du sénat pour la misérable besogne de tuer avec la force aveugle du nombre, une mesure excellente, nationale et humanitaire, une mesure que Sir Charles Tupper, le père et le fils, ont dans un moment de franchise approuvée sans réserve, mais depuis . . . . . .

La constitution canadienne a donné des pouvoirs presque absolus au sénat. Le nombre des membres du sénat étant limité, il devient impossible à un gouvernement d'y faire entrer de ses partisans pour mettre plus en harmonie d'idées les deux chambres. Le sénat a un droit absolu de *veto* et la constitution de 1867 n'a pas voulu, ou n'a pas prévu, qu'il pût être appelé des décisions du sénat à une assemblée nationale formée par les deux chambres réunies. De plus, la nomination des sénateurs, se faisant par le gouvernement au pouvoir, est toujours on ne peut plus partisanne.

Et c'est en raison même de ce mode vicieux de nomination des sénateurs canadiens que ceux-ci devraient se tenir sur leurs gardes et se défendre contre des velléités possibles de partisannerie. Nos sénateurs ne devraient jamais perdre de vue que le Canada possède, s'il n'en jouit pas toujours, les institutions responsables, et que leur rôle en ce pays, n'est pas celui d'un potentat absolu, mais que ce rôle doit être tout modérateur, conseilleur, et que ce n'est que dans des circonstances excessivement graves qu'il doit être fait usage de terrible droit de *veto*.



S'il l'emploie en partisan, aveuglément et méchamment, dans l'unique but de déprécier dans l'esprit public un gouvernement de braves gens, qui comprend les intérêts du pays d'une autre façon que messieurs les députés et sénateurs du parti adverse, ceux-ci n'ont pas le droit de jeter en travers de sa marche tout le poids de leur puissance incontrôlable et irresponsable ; ils commettent un crime en faisant planer d'injustes et d'outrageants soupçons sur la tête d'un gouvernement consciencieux et patriotique.

Si le sénat redoute que le rejet du bill du Yukon sera plus dommageable au pays que son adoption pure et simple, tel qu'il est, avec ses défauts ; s'il appréhende pour le Canada des difficultés internationales ; s'il se rend compte de la nécessité urgente d'établir au plus tôt des communications rapides avec la région aride du Yukon où des milliers d'hommes sont exposés à périr ou à souffrir grandement du manque de vivres, de médicaments et d'abris ; s'il comprend tout l'intérêt que nous avons à ce que le trafic de Klondyke ne passe pas exclusivement par les ports américains de l'Alaska ; si, enfin, le sénat saisit dans l'ensemble de la situation les multiples et solides raisons qui militent en faveur de la prompte exécution du projet ministériel, il répondra aux vœux du public en laissant le gouvernement responsable de Sir Wilfrid Laurier poursuivre sa politique de relèvement et de progrès.

M. SMART A WINNIPEG.

Nous sommes heureux de constater l'arrivée de M. James A. Smart, député-ministre de l'Intérieur, dans notre ville où il séjournera quelques jours.

Le but du voyage de M. Smart a trait à des questions d'émigration qu'il n'a pas cru devoir préciser.

M. Smart dit que l'émigration s'annonce comme devant être plus considérable que jamais cette année ; les Canadiens-Français venant des Etats fourniront un sérieux contingent.

Il a ajouté que le nombre de ceux qui se rendent au Yukon dépasse tout ce qu'on peut imaginer.

Nous prions le très sympathique Ministre de l'Intérieur d'accepter tous nos souhaits de le voir occuper longtemps ce poste où il s'est acquis des droits certains à notre reconnaissance.

M. W. R. JAMIESON.

Le très sympathique député libéral de Winnipeg, M. W. R. Jamieson, est de retour dans notre ville.

M. Jamieson est certainement un des hommes politiques les plus populaires de l'Ouest, et c'est aussi un des plus cotés dans les cercles gouvernementaux à Ottawa.

Il ne pourrait en être autrement, car il suffit de l'approcher pour être convaincu, et de sa haute compétence, et de son extrême affabilité.

Toujours prêt à rendre service, ne comptant pour rien ni sa peine ni son temps, il a pour principe de mettre à la disposition de ses électeurs, la juste influence que son savoir lui a acquise.

C'est un plaisir en même temps qu'un devoir pour nous, de rendre hommage à ces qualités, et nous tenions à lui faire savoir que la sympathie qu'il a toujours témoigné aux Canadiens-Français nous a profondément touchés et que notre reconnaissance et notre appui lui sont entièrement acquis.

A CHACUN SON DU.

Les membres de l'ancien Cabinet conservateur: Sir Mackenzie Bowel, Sir Charles Tupper, etc., ... sont poursuivis pour paiement d'une somme de $1,041 ; montant d'un compte pour fleurs fournies, aux funérailles de Sir John Thompson.

Ces messieurs allèguent que le gouvernement devrait payer ce compte. Ils oublient que le régime actuel a, fort heureusement pour nous, des idées sur l'emploi des fonds publics toutes différentes de celles des conservateurs.

ATTRACTION.

Nous commencerons dans le prochain numéro la publication d'un ROMAN INÉDIT, écrit SPÉCIALEMENT POUR L'ECHO.

Nous ne reculerons devant aucun sacrifice pour rendre notre journal tout à la fois instructif et intéressant.

Nos lecteurs pourront s'en convaincre en lisant

ADA, LA CUBAINE,

roman tout d'actualité, passionnant au plus haut degré et qui marquera dans la littérature au Canada.

Langage des Pepins.

1—Il vous aime.
2—Un peu.
3—Beaucoup.
4—D'amour.
5—Par caprice.
6—Il vous aime plus que vous [l'aimez.
7—Vousl'aimezplusqu'ilvousaime.
8—Vousvousaimezégalement. [les.
9—Vousallezrecevoirdesesnouvel-
10—Vous allez recevoir une lettre.
11—Votre ami s'ennuie de vous.
12—Déclaration d'amour.
13—Il ne peut plus vivre sans vous.
14—On reste fille.
15—Une demande en mariage.
16—On se marie dans l'année.
17—On a un bon mari.
18—On est heureux en ménage.

Curieux Phenomene.

Une femme endormie pendant 24 jours, mais elle n'est pas inconsciente.

Sheboygan, Wis —Mme Heinzelman, épouse de Herman Heinzelman, un marchand bien connu, vient de s'éveiller d'un sommeil léthargique qui a duré vingt-huit jours.

Il y a 15 ans qu'elle a épousé Herman Heinzelman et elle se plaint que la jalousie de ce dernier lui a rendu la vie insupportable. Il s'est opposé de toutes ses forces à ce qu'elle assiste aux réunions de la société connue sous le nom de "Christian Scientists," mais elle n'a pas jugé à propos de tenir compte de cette défense.

Quand Mme Heinzelman arriva à sa demeure, d'une assemblée d e la société, le 1er février dernier, son mari lui a interdit l'entrée de sa maison en lui recommandant de ne jamais plus revenir.

Elle se retira chez une de ses sœurs et au bout d'une semaine son mari lui enjoignit l'ordre de rentrer sous le toit conjugal. Elle refusa obstinément et il commença à la malmener. Il fut tout à coup frappé de stupeur en la voyant s'affaisser sur une chaise, pâle comme une morte, et les membres raidis comme ceux d'un cadavre. Elle demeura en cet état pendant 28 jours. On la plaça sur son lit. Elle n'ouvrit la bouche qu'une seule fois pour prononcer le nom du directeur de la société "Christian Scientists."

Le Dr Muth tenta par tous les moyens possibles de la réveiller, mais en vain. Finalement elle fut transportée à l'hôpital St Nicolas où elle resta plongée dans son état léthargique jusqu'à mardi dernier, alors elle se réveilla soudainement.

Mme Heinzelman dit qu'elle n'a pas été un seul instant inconsciente tout le temps qu'elle est demeurée en léthargie.

"Ce qui me faisait le plus souffrir, dit-elle, c'est qu'on essayait de me donner de la nourriture et qu'on ne pensait pas à me faire boire quand une soif ardente me consumait."

L'ESPION.

(Suite)

—Avez-vous un mari, un frère, un ami, madame ?

La jeune femme leva les yeux au ciel.

—Je vous plains alors, continua-t-il en interprétant par l'affirmative le signe ému de la paysanne, car la personne qui vous est chère est peut-être en ce moment dans un péril égal au mien.

Solange ne répondit rien, mais elle mit la main sur son cœur pour en comprimer les battements. Puis elle tourna vers l'Allemand un regard où se peignaient les angoisses de sa conscience aux abois. L'officier y répondit par un sourire triste qui erra vaguement sur ses lèvres entr'ouvertes, et cette résignation mille fois plus touchante que n'importe quelle prière, eut raison des hésitations de la jeune fermière qui, saisissant la main du fugitif, l'entraîna, éperdue, hors de la salle devenue pour hui un asile insuffisant.

Il était temps. A peine Solange et son protégé avaient-ils disparu que la porte extérieure, cédait, livrant accès à la troupe des chasseurs d'hommes.

L'œil ne distinguait rien, de prime abord, en deçà du rayonnement que projetait le foyer mourant ; mais grâce à une lumière que l'on pouvait se procurer facilement, une battue en règle s'organisa rapidement.

Elle démontra vite l'inutilité des recherches au rez-de-chaussée, et les soldats escaladant les marches de l'escalier se répandirent aux étages supérieurs.

En chemin, ils faillirent renverser une femme âgée, tremblante de terreur, qui joignait les mains et demandait grâce.

—N'ayez donc pas peur, la vieille ! Vous voyez bien que nous ne sommes pas les Prussiens.

—Avez-vous vu un homme qui nous a filé entre les jambes ?

—Il est caché ici ?

—Oui, mais la maison est cernée, il ne se sauvera pas.

Tels étaient les propos qui se croisaient bruyamment, tandis que la perquisition continuait et que la valetaille, réveillée par le brouhaha, accourait pleine de zèle se joindre aux francs-tireurs et seconder leurs recherches.

La maison, fouillée du cellier au grenier, avait bien caché celui qui s'y était réfugié. Pas un meuble qui ne fut inspecté, pas un plancher, pas un mur dont la sonorité ne fut soigneusement interrogée.

Cependant, le fugitif demeurait introuvable.

Tout à coup, un des soldats fit remarquer une porte donnant sur le palier du premier étage qui n'avait pas été ouverte et qui, par la raison même qu'elle était très apparente, n'avait éveillé aucune défiance.

—C'est la chambre de la maitresse, dit respectueusement un vieux serviteur à un franc-tireur qui tournait le bouton infructueusement et faisait percevoir que la serrure devait être fermée intérieurement.

—Eh bien, que votre maitresse ouvre !

En ce moment, la douce voix de Solange s'éleva :

—Qui est là ? Qu'y a-t-il ? demanda-t-elle derrière l'huis avec l'accent d'une personne effrayée dans son sommeil et brusquement réveillée.

—Pourquoi êtes-vous enfermée ? interrogea un homme brutalement.

—Je fais toujours ainsi depuis que mon mari n'est plus là ! répondit doucement la jeune femme.

—Ouvrez, et dépêchez-vous. Nous sommes des francs-tireurs à la recherche d'un espion. Il est caché ici ; nous voulons voir partout.

Theatres, Concerts, etc.

Toujours soucieux de plaire aux lecteurs de L'ECHO DE MANITOBA l'administration du journal publiera désormais sous cette rubrique, un compte-rendu complet des événements artistiques de la semaine, et dans ce but elle s'est assurée le concours d'un rédacteur spécial dont nos lecteurs pourront apprécier la haute compétence.

Rien ne nous coûtera pour remplir entièrement notre programme qui est :—Etre utile à nos lecteurs, et leur plaire.

AU "GRAND" OPERA.

"The Creole," pièce jouée les 1, 2 et 3 avril, est tirée d'un roman français et sous le titre 'Le Dossier No. 47,' a jadis obtenu de grands succès en France.

Miss Sadie Farley a été excellente dans le rôle de la Créole et a eu de beaux élans de passion.

M. Edwin Gardner dans un rôle de comique mérite également nos éloges.

'Shadows of a Great City' a été présenté lundi, mardi et mercredi de cette semaine d'une manière artistique et fort satisfaisante. C'est un mélodrame d'un style recherché Le courant de l'histoire a été bien marqué et le peu de comédie qu'on y trouve fortement ressorti.

Delle Sadie Davis dans le double rôle de Hélène et Annie Standish, reçut une ovation bien méritée.

Jeudi et vendredi soirs et vendredi après midi, le drame pathétique 'East Lynne.' C'est surtout dans cette représentation que la troupe démontre son *travail d'ensemble*. L'action en est des plus dramatique et passionne le spectateur d'un bout à l'autre.

Samedi, après midi et soir 'Strets of New York.' C'est à cette représentation qu'aura lieu le tirage pour un bicycle 'Red Bird.'

AU "WINNIPEG."

La semaine prochaine, 'Rowing club minstrels,' 'Shall we forgive her,' pièce dont le rôle principal est créé par Marie Wainwright.

—Messieurs, je vous en prie, ... Comment voulez-vous qu'il soit dans ma chambre ?

—Raison de plus pour vous dépêcher et ne pas nous faire perdre notre temps.

Et comme Solange ne s'empressait nullement d'obéir, on lui dit :

—Nous allons enfoncer la porte, vous savez, décidez-vous.

Ce colloque avait attiré le chef de cette troupe, occupé jusque-là dans une autre partie de l'habitation. Comprenant les égards dus à une femme, quel que soit son rang, il essaya de concilier les exigences de ses devoirs avec les principes de la bonne éducation.

—Madame, lui dit-il, croyez-moi, ouvrez de bonne grâce, épargnez-moi l'obligation de recourir à la force. Je pénètrerai seul chez vous, cela suffira. Je suis persuadé que mes hommes ne tiennent pas à vous être désagréables et se contenteront de votre soumission.

—Bien, monsieur, répondit Solange, que cet accommodement décida. Je vous remercie.

La porte s'ouvrit, en effet, et sur le seuil parut en même temps la jeune fermière.

L'officier s'inclina, fit quelques pas dans la pièce relativement obscure, regarda pour la forme sous la table et dans les coins, et se retira en balbutiant quelques excuses.

Cinq minutes plus tard, il avait emmené sa troupe, et l'intérieur de la ferme reprenait sa paix ordinaire. Cependant, désappointés et non découragés, les francs-tireurs rôdaient encore aux alentours.

Dans sa chambre redevenue solitaire, Solange immobile épiait le silence qui se rétablissait peu à peu. Quand tous les bruits furent éteints, elle roula une mante autour de son corps, alluma une petite lampe à mèche libre, à la mode des vieilles provinces, puis se tournant vers l'alcove fermée aux trois quarts par des rideaux de cotonnades.

—Vous pouvez sortir, dit-elle simplement, d'un air contenu mais ferme.

L'espion parut. Le lit habilement disposé lui avait servi d'abri.

—Merci, madame ! dit le Prussien.

Puis, les deux personnages restèrent muets en face l'un de l'autre: lui, gêné par sa position d'ennemi ; elle, soucieuse et absorbée dans une pensée fixe.

(A suivre)

Marche de Winnipeg

— POUR LES —

CULTIVATEURS.

	$ Cts.		
Bœuf gelé	0 04½	à	
Veau	05	à	
Mouton	05	à	
Poulet	10	à	
Bacon (salé)	08½		
Bacon (fumé)	09½		
Jambon	11½	à	
Cochons (vivants)	5 00		
Lard, pesant de 100 à 170 lbs	6 40		
Lard, pesant de 170 à 250 lbs	6 25		
Lard, pesant de 250 à 350 lbs	6 00	à	6 25
Œufs, par doz	16	à	17
Œufs frais	35		
Fromage	10½	à	0 11
Beurre, la lb	15	à	20

FARINE.

Hungarian patenté	2 50		
Glenora	2 30		
Strong baker	2 00		

GRAINS.

Ble, le minot	85		
Avoine	35	à	40
Orge	40	à	45

POISSON.

Poisson blanc	06		
Brochet	04		
Truite	09		
Saumon	12		
Morue	08		

HUITRES.

Huitres, par gallon	1 80	à	2 00

LÉGUMES.

Choux, par doz.	50	à	75
Oignons, par lb	03		
Patates	40	à	45
Carottes	1 00		
Betteraves	50		

FOIN.

Foin, la tonne	6 00	à	8 00
Foin pressé	6 50		

BOIS DE CORDE.

Tremble, la corde	3 50	à	3 75
Epinette rouge	5 50		
Epinette blanche	3 50	à	4 00
Chêne	4 75	à	5 50

NOUVELLES LOCALES.

Le R. P. O'Dwyer, de Ste-Marie, est allé prêcher une retraite au Portage du Rat.

M. G. Russell, de Prince Albert, était en cette ville, par affaires, la semaine dernière.

Les soumissions pour improvement à l'Ecole Centrale seront demandés prochainement.

M. Isaïe Lavoie de St-Boniface, est parti dimanche soir pour Edmonton, en voyage d'affaires.

L'Hon. M. Cameron a présenté un bill pourvoyant à la protection des enfants négligés et dépendants.

Enfin on est à démolir les murs du bloc McIntyre. Il était temps car ils devenaient dangereux aux passants.

L'immigration est plus considérable que jamais, cette année. On estime à au moins 6,000 le nombre d'émigrants arrivés durant le mois de mars.

T. D. Robinson & Cie doivent fournir un demi million de pieds de bois de construction pour le nouvel abattoir de Gordon et Ironsides.

Les transfers de licences M. McAnnany à Jos. Holland, et F. Mondor à V. Couture, ont été acordés. Tous deux sont de Saint-Boniface.

Le concert sacré qui devait avoir lieu à l'Eglise Ste-Marie, ce soir, est remis au 14 avril. Mme Parry, Melle Campbell, MM. Perkin et Crick sont les solistes.

Le C. P. R. a vendu dans le mois de mars 33,420 acres de terrains pour le prix de $109,010. C'est le plus gros chiffre atteint en mars depuis l'époque du boom de 1881.

M. Robert Kerr, trafic manager du C. P. R., estime à près de 20,000 têtes, le nombre de jeunes animaux exportés aux Etats durant le dernier mois. Les bêtes à cornes vont devenir rares au Manitoba si cela continue ?

M. W. H. Pambrun, le directeur de la Banque d'Hochelaga à Winnipeg est parti mercredi pour l'Europe Un certain nombre de ses amis se sont réunis samedi dernier à sa résidence de St-Boniface, pour lui adresser leurs souhaits. C'est M. J. E. Cyr qui lui a transmis ces souhaits et M. Pambrun l'en a remercié fort gracieusement.

Nous avons remarqué dans l'assistance :

Hon. Juge Dubuc, Hon. Juge Prud'homme, Hon. Juge Prendergast, M. et Mme S. A. D. Bertrand, J. E. Cyr, C. H. Royal, H. Béliveau, Ed Guilbault, J. F. Prud'homme, A. J. H. Dubuc. F. Chénier, H. Fournier, J. A. Richard, A. E. Forget, F. Rochon, M. Chevrier, J. Forstall, H. Chevrier, J. Richard, Major N. Bétournay, T. Bertrand, E. Richard, Dr Dame, C. Ledez, etc.

M. Pambrun a offert à ces messieurs un somptueux repas, suivi d'une soirée des plus agréables.

Après quoi tous se sont retirés en lui souhaitant un bon voyage

L'IVROGNERRIE.

Le Révd Père Guillet, O. M. I., curé de l'Eglise Sainte Marie de Winnipeg, endosse le *Gold Cure* d'Evans dans la lettre suivante :

Presbytère de STE MARIE,
20 janvier, 1898.

MON CHER DOCTEUR,

C'est avec plaisir que j'apprends que l'institut *Gold Cure* d'Evans est si bien établi dans notre belle ville de Winnipeg. Avant de venir ici, j'étais directeur d'une société de tempérance à Montréal, et lorsque ni morale, ni religion semblaient avoir bon effet, j'ai recommandé l'institut *Gold Cure* d'Evans, et j'ai été témoin des excellents résultats obtenus, dans des cas qui paraissaient désespérés.

L'institut d'Evans mérite la confiance et le support du public.

Voir la grande liste de ceux qui se disent guéris c'est encourager tous ceux qui souffrent de l'alcoolisme d'avoir recours à son traitement.

(Signé) D. GUILLET, O. M. I., Eglise Ste Marie.

L'institut Evans est situé No 58, rue Adélaide, depuis trois ans. Correspondance sollicitée.